



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'IMPOSSIBILITÉ D'IMPLANTATION DE CIPAN ET DE DESTRUCTION CHIMIQUE DE CIPAN

Nom Prénom :
Raison sociale :
N° PACAGE : 095.....
Adresse :
.....
N° Téléphone :
SAU :

Formulaire à transmettre à la Direction départementale des territoires du Val-d'Oise
Service agriculture forêt environnement
Unité eau et milieux aquatiques
À l'attention de Madame VANEL Élodie
5 avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY PONTOISE CEDEX
FAX : 0134252688
Mel : elodie.vanel@val-doise.gouv.fr

Je soussigné(e), (Nom Prénom ou raison sociale).....
Demande à pouvoir bénéficier d'une dérogation aux dispositions prévues au 2.3 de l'article 2° de l'arrêté N°2014153-0011 établissant le programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole pour la région d'Île-de-France au motif suivant :

N° îlot	Section et n° parcelle	Surface concernée (ha)	Culture prévue	Solde du bilan azoté ¹	Motifs de la dérogation (reporter la lettre correspondante dans le tableau) : A : Lutte contre les adventices par des moyens mécaniques (faux-semis et déchaumages) B : Lutte agronomique contre les limaces par déchaumages successifs C : Épandage de boues de papeterie D : Destruction chimique de la CIPAN E : Dérogation exceptionnelle pour la lutte contre les chardons (avant le 15 août)

A, le,
Signature

¹ Dans le cinq cas, un bilan azoté calculé d'après la méthode définie en annexe 4 de l'arrêté N°2014153-011 est inscrit dans le cahier d'enregistrement prévu par le IV de l'annexe I de l'arrêté du 19 décembre 2011 modifié susvisé.